

/FE.-

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE    DECRET N° 84-173 du 17 Avril 1984

chargeant le Camarade Adolphe BIAOU,  
Ministre du Travail et des Affaires  
Sociales de l'intérim du Camarade Zul-  
Kifl SALAMI, Ministre du Plan, de la  
Statistique et de l'Analyse Economique  
pour compter du 16 Avril 1984.

PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU  
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

VU l'ordonnance N° 77-32 du 9 Septembre 1977 portant promulgation  
de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin  
et les Lois Constitutionnelles qui l'ont modifiée ;

VU le décret N° 82-441 du 30 Décembre 1982 portant composition  
du Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent ;

D E C R E T E :

Article 1er.- Pour compter du 16 Avril 1984, le Camarade Adolphe  
BIAOU, Ministre du Travail et des Affaires Sociales est chargé de  
l'intérim du Ministre du Plan, de la Statistique et de l'Analyse  
Economique pendant l'absence du Camarade Zul-Kifl SALAMI.

Article 2.- Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 17 Avril 1984

Par le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Président du  
Conseil Exécutif National,

Mathieu KEREKOU.-

Ampliations : PR 6 CC DU PRPB 4 ANR 4 SGG 4 SPD 2 PPC 2 CPC 6  
MPSAE-MTAS 10 . AUTRES MINISTRES 18 DPE-DLC-INSAE 6 IGE 4 BN-DAN  
4 DCCT-ONEPI-Dde Chanc. 3 UNB-FASJEP 4 BCP 1 PREFETS 6 JORPB 1.-